

GROUPE DE REFERENCE FRANCOPHONE : TERMES DE REFERENCE

Sommaire

A. Contexte	1
B. Objectifs	
C. Membres	
D. Responsabilités	3
E. Code de conduite, confidentialité et protocole des communications publiques	4
F. Contact	4
G. Revisions	4

A. CONTEXTE

Les PRI sont la plus grande organisation promouvant l'investissement responsable dans le monde. La base de signataires des PRI est unique, tant par son ampleur que par sa diversité. Elle compte aujourd'hui des signataires dans plus de 80 pays, qui englobent des réglementations et des cultures différentes. Cette échelle et cette diversité offrent la possibilité de collaborer et d'influencer largement, en s'appuyant sur le vaste réseau de signataires et de parties prenantes des PRI. Cela signifie également qu'il est nécessaire de rapprocher les PRI des signataires au sein même de leurs marchés. L'objectif est d'adapter les ressources, de personnaliser, d'adapter le contenu ainsi que d'améliorer les parcours, les expériences des signataires, et autres parties prenantes, dans leurs interactions avec les PRI.

Le <u>Programme Francophone</u> des PRI, créé en 2017, vise à promouvoir l'investissement responsable au sein des pays francophones, notamment auprès des investisseurs institutionnels, en traduisant



des documents-clés des PRI en français et en organisant des activités spécifiquement à destination des signataires francophones.

En 2018, les PRI ont établi un comité consultatif francophone ou "Francophone Advisory Committee" pour contribuer à guider les PRI, en fournissant des conseils stratégiques sur la priorisation et la mise en œuvre efficaces du Programme francophone, sous réserve des limites imposées par le budget des PRI et autres contraintes en matière de ressources. Le mandat du Comité a pris fin le 30 septembre 2021.

Sous la direction stratégique du Comité, le Programme Francophone a fourni une variété d'outils et d'événements qui promeuvent l'investissement responsable parmi les signataires francophones des PRI ainsi que dans les marchés francophones.

B. OBJECTIFS

Afin de promouvoir l'inclusivité, de soutenir et de faire connaître les activités du Programme francophone, les PRI mettent désormais en place un Groupe de Référence Francophone.

Au sein des PRI, les Groupes de Référence permettent de partager et d'échanger des informations avec des individus au sein des organisations signataires et des partenaires, qui ont des intérêts, une expertise et des rôles distinctifs. Ces Groupes de Référence ont été établis afin que les PRI puissent tenir les groupes informés, échanger des informations et se référer à leurs membres comme points de référence. Ce type de groupe de travail est particulièrement adapté dans ce contexte pour optimiser :

- L'engagement des PRI avec sa base de signataires francophones
- L'ampleur de la contribution des signataires et des partenaires,
- L'adoption d'approches plus variées et plus flexibles pour communiquer avec les signataires et les partenaires,
- La réponse des PRI à la croissance prévue du nombre de signataires au cours des prochaines années.

L'objectif de ce groupe est de permettre aux signataires francophones des PRI et les partenaires de partager des développements, des suggestions et des questions sur les activités des PRI en général et dans les régions francophones. Il permettra également de s'assurer que les activités du <u>programme francophone</u> des PRI soutiennent la promotion de l'investissement responsable parmi les signataires francophones des PRI ainsi que parmi les marchés francophones.

C. MEMBRES

Ces termes de référence s'appliquent au Groupe de Référence Francophone, qui est un groupe de professionnels francophones de l'investissement responsable engagés à soutenir la mise en place du Programme Francophone mentionné ci-dessus.

Les membres du Groupe de Référence Francophone peuvent être invités par les PRI ou peuvent demander à y adhérer en envoyant un courriel à <u>francophonie@unpri.org</u>.



Les membres sont les bienvenus s'ils répondent aux critères suivants :

- Être un signataire des PRI (investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs ou prestataires de services) ou un partenaire ; et,
- Être de langue maternelle française ou parler couramment le français et provenir d'un pays où le français est largement répandu ; et,
- Avoir un intérêt proactif pour la promotion de l'investissement responsable dans les pays et régions francophones ;

Les membres rejoignent le groupe en tant que représentants de leur organisation. Il n'y a pas de limite au nombre de participants qui peuvent rejoindre le Groupe de Référence, cependant, deux membres maximum par organisation peuvent rejoindre le groupe.

D. RESPONSABILITES

L'exécutif des PRI

Les PRI joue un rôle actif dans la direction et la coordination du Groupe de Référence Francophone et s'engagent à :

 Fournir une expertise interne ou externe, convoquer et faciliter les réunions régulières du groupe. La fréquence des appels dépendra des mises à jour à partager concernant le Programme Francophone;

Membres du Groupe de Référence Francophone

La participation proactive de tous les membres est nécessaire pour un groupe de travail efficace. Les PRI ont le pouvoir de retirer les participants qui ne respecteraient pas les termes de référence convenus.

Les responsabilités indicatives comprennent :

- Participer aux appels afin de partager des informations et donner son avis sur les questions pertinentes. La fréquence des appels dépendra des mises à jour à partager concernant le Programme Francophone;
- Être disponible afin d'être consultés par les PRI en ce qui concerne le développement et l'avancement des travaux du Programme Francophone des PRI (par exemple, en ce qui concerne les traductions, les événements francophones, etc.)

Tous les membres peuvent être invités à entreprendre des travaux supplémentaires, par exemple la rédaction de documents, si leur emploi du temps le leur permet.

Surveillance du Conseil d'administration des PRI

Le Conseil d'administration des PRI supervise la relation constructive entre l'exécutif et les signataires. Il sert de point d'escalade final pour les questions liées au travail de l'Exécutif pour stimuler la mise en œuvre des Principes par les signataires, y compris l'incorporation ESG, l'engagement actif (dialogue et vote), la collaboration et le reporting. Le Conseil d'administration



supervise les termes de référence de tous les comités consultatifs et groupes de travail, mais note que ce Groupe de Référence n'a pas de représentation formelle au Conseil d'administration.

E. CODE DE CONDUITE, CONFIDENTIALITE ET PROTOCOLE DES COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Les PRI publieront ces termes de référence sur le site internet des PRI et pourront fournir les noms des membres du Groupe de Référence Francophone sur demande.

Conduite

Les membres doivent s'abstenir d'utiliser les forums de signataires (y compris le Groupe de Référence Francophone) à des fins commerciales et doivent se concentrer sur la poursuite des buts et objectifs définis ci-dessus. Les membres du Groupe de Référence doivent traiter leurs collègues ainsi que les équipes des PRI avec courtoisie et respect. Le non-respect de ces exigences peut également entraîner l'exclusion du signataire ou du partenaire du Groupe de Référence.

Confidentialité

Les PRI peuvent enregistrer les appels du Groupe de Référence à des fins internes (c.-à-d. prise de notes). Les enregistrements ne seront pas diffusés en externe, y compris aux membres des Groupes de Référence, car ils sont présumés confidentiels et leur partage pourrait augmenter le risque que des remarques et commentaires soient divulgués par inadvertance dans le domaine public. Lorsque des enregistrements de discussions de groupe sont effectués, le personnel des PRI indiquera au début de l'appel que celui-ci est enregistré à des fins de prise de notes. Les enregistrements d'appels seront supprimés dans un délai d'un an. Lorsque des experts externes présentent au groupe sur un sujet particulier, avec leur autorisation préalable, un webinaire ou un enregistrement audio peut être pris et partagé publiquement en tant que ressource.

Communication

Les PRI sont habilités à faire référence aux commentaires reçus du Groupe de Référence Francophone de manière générale, et compte tenu des conditions de confidentialité, ne les attribuera pas à des membres spécifiques sans leur consentement préalable.

F. CONTACT

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Groupe de Référence Francophone, veuillez contacter francophonie@unpri.org.

G. REVISIONS

Numéro de Version	Date de Mise à Jour
1.0	Octobre 2022



1.1 Février 2023

